



CONVOCATION

Conseil Municipal de Cléon

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil Municipal qui se déroulera en mairie le :

Jeudi 16 mai 2024 à 18 heures 30
Salle des Actes – Hôtel de ville de Cléon

L'ordre du jour de ce Conseil Municipal comporte les questions suivantes :

- Désignation du secrétaire de séance.
- Communication des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Approbation des procès-verbaux de la séance des jeudi 22 février 2024, mercredi 13 mars 2024 et jeudi 21 mars 2024.
- Remerciements des associations.

Vous voudrez bien trouver ci-après l'ordre du jour des délibérations :

- N°01.04.2024.32 : Délégation de Service Public relative à l'exploitation de la fourrière municipale de véhicules - Choix du délégataire – Autorisation.
- N°02.04.2024.33 : Convention de mise à disposition de la salle des associations « Noël KERVILLA » et des équipements sportifs du parc des Sports et des Loisirs au centre de formation BOSS CAMPUS- Signature – Autorisation.
- N°03.04.2024.34 : Remise de prix, cadeaux et gratifications dans le cadre de manifestations municipales – Approbation.
- N°04.04.2024.35 : NPNRU – Marchés d'assurance dommages-ouvrages et tous risques chantiers sur le pôle d'équipements– Attribution – Autorisation.
- N°05.04.2024.36 : NPNRU - Concession d'aménagement du Centre Commercial des Feugrais - Compte rendu annuel à la Collectivité (CRACL) au 31 décembre 2023.

- N°06.04.2024.37 : NPNRU – Acquisition des parcelles AE 818-819-820-109-110-857-858 auprès du Foyer Stéphanois - Approbation
- N°07.04.2024.38 : Bilan 2023 de la Politique Foncière – Nouvelle délibération suite à erreur matérielle contenue dans la délibération n° 03.01.2024.03 du 22 février 2024- Prise d’acte.
- N°08.04.2024.39 : ZAC des Berges de l’Etang – Avenant n° 5 prorogeant le traité de la concession d’aménagement – Autorisation.
- N°09.04.2024.40 : Groupement de commandes : Marché relatif à l’exploitation des installations thermiques, de production d’eau chaude, de ventilation, de froid et de traitement des eaux – Avenant n° 10 – Approbation et Autorisation de signature.
- N°10.04.2024.41 : Personnel communal - Organisation de travail – Modification de la charte portant sur la mise en place du télétravail – Autorisation.
- N°11.04.2024.42 : Personnel communal – Action Sociale – Modification des critères d’accès aux prestations du Comité National d’Action Sociale (CNAS) – Autorisation.
- N°12.04.2024.43 : Personnel communal - Indemnité forfaitaire complémentaire pour élection (Indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires) – Approbation.
- N°13.04.2024.44 : Personnel communal - Mise à jour du tableau des effectifs – Approbation.
- N°14.04.2024.45 : Elaboration du Projet Educatif Territorial (PEDT)– Partenariat avec le cabinet FR consultants – Autorisation.
- N°15.04.2024.46 : Tarification des activités portées et proposées par la structure jeunesse municipale – Approbation.
- N°16.04.2024.47 : Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » - Programmation 2024-2030 – Approbation.
- N°17.04.2024.48 : Convention d’objectifs entre la Ville de Cléon et l’Association Le Sillage pour la période de mai à décembre 2024 – Approbation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à Cléon, le 06 mai 2024

Le Maire,



Frédéric MARCHE

